

Questions fréquentes - ROAX 2025

Les concurrents s'engagent lors de leur inscription à prendre connaissance du règlement de l'épreuve qui donne un grand nombre d'informations sur l'évènement. Celui-ci sera complété par un "Raidbook" envoyé aux coureurs au plus tard 3 jours avant la course et qui précise l'organisation de la journée, les détails logistique et des circuits, etc.

Le Raid s'effectue en autonomie (alimentation, eau, vêtements): vous partez d'un point A et rejoignez l'arrivée en enchaînant les activités décrites par la Raidbook, grâce aux cartes d'orientation fournies au départ et à votre boussole ;) L'organisation ne prévoit pas de ravitaillement sur le parcours (il faudra tenir jusqu'à l'arrivée !). Sauf mention contraire dans le Raidbook, l'organisation ne prend pas en charge le matériel des coureurs. Le matériel laissé au départ est sous votre responsabilité.

INSCRIPTIONS

→ A quelle date ouvrent les inscriptions ?

Les inscriptions ouvrent en juin 2025.

→ Jusqu'à quelle date est-il possible de s'inscrire ?

Les inscriptions ferment le 14/09/2025. Hausse des tarifs le 15/07/2025.

CERTIFICATS MÉDICAUX

→ Puis-je participer sans licence FFTRI ? Faut-il un certificat médical ?

L'inscription au ROAX est simplifiée en cas de présentation d'une licence compétition FFTRI. À défaut de présentation de cette licence, conformément à la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, la participation à une compétition organisée par une fédération sportive n'est plus subordonnée à la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique. Cependant, le participant non licencié FFTRI à un circuit chronométré devra remplir un formulaire santé directement sur le site d'inscription.

→ Je dispose d'une licence FFCO, est-elle valable ?

Non, seule la licence FFTRI est acceptée sur notre course qui est affiliée à cette fédération.

VTT

→ Y-a-t-il du VTT sur tous les parcours ? *Oui*

→ Les portions VTT représentent quelle proportion des parcours ?

Les portions VTT représentent environ les 2/3 de la distance des parcours.

→ Les VTT sont-ils fournis par l'organisation ?

Non, il faut venir avec son propre vélo (ou en louer un dans un magasin).

→ Les VTT électriques sont-ils autorisés ? *Non*

→ Les vélos type gravel sont-ils autorisés ?

Non, les chemins peuvent-être techniques : les VTT avec suspensions sont obligatoires.

VIA FERRATA

→ Y-a-t-il de la via ferrata sur tous les parcours ?

Non, seulement pour les circuits sportif et aventure.

→ Quelle sera la difficulté de la via ?

La cotation est "assez difficile". La via est de style "montagne" : l'itinéraire n'est pas particulièrement difficile physiquement; l'équipement est excellent mais le contact avec le rocher reste nécessaire; le parcours nécessite un certain engagement (nous resterons vigilant sur les conditions météo).

Pour le circuit sportif, des repos sont possibles sur le parcours. Il sera possible de s'échapper en cours de via, voire de la shunter complètement (contre une pénalité de temps pour le classement). Mais on espère bien vous voir profiter de ce parcours exceptionnel !

→ La via sera-t-elle chronométrée ?

Le parcours sera à effectuer en un temps minimum imparti (identique pour tous) dont la durée sera précisée dans le raidbook. Rien ne sert donc de courir ou de doubler, car vous devrez au minimum attendre la fin de ce délai en haut de la via si vous êtes en avance. Au-delà du temps imparti, le temps supplémentaire est pris en compte dans votre temps de course.

→ Faut-il transporter le matériel de via sur tout le raid ?

Non. Pour les circuits sportif et aventure, nous vous demandons de prévoir un sac souple de 30 litres maximum par équipe, pouvant contenir le matériel de via, que nous récupérerons rapidement après la via pour vous décharger, et que nous transporterons à l'arrivée. Vous devrez transporter ce sac pendant une courte section VTT.

CHRONOMÉTRAGE / PUCES SI

→ Faut-il une puce SI par équipe ou par équipier ?

Une puce SI de chronométrage est nécessaire par équipe. Vous pouvez utiliser votre puce personnelle si c'est un modèle SI10 ou SIAC avec 128 enregistrements (le numéro de puce doit être supérieur à 7 000 000). Sinon nous prêtons une puce SI aux équipes qui n'en ont pas. Tout cela est à renseigner lors de l'inscription en ligne.

→ Y aura-t-il un boîtier SIAC OFF ? *Oui*

→ Quel est le matériel obligatoire ?

Le matériel obligatoire est indiqué dans le règlement (article 11).